

Planning Première AP 2026-2027

	Dates		AP
35	24/08/2026	28/08/2026	
36	31/08/2026	04/09/2026	MFR
37	07/09/2026	11/09/2026	Stage
38	14/09/2026	18/09/2026	MFR
39	21/09/2026	25/09/2026	MFR
40	28/09/2026	02/10/2026	Stage
41	05/10/2026	09/10/2026	Stage
42	12/10/2026	16/10/2026	MFR
43	19/10/2026	23/10/2026	MFR
44	26/10/2026	30/10/2026	
45	02/11/2026	06/11/2026	Stage
46	09/11/2026	13/11/2026	Stage
47	16/11/2026	20/11/2026	MFR
48	23/11/2026	27/11/2026	MFR
49	30/11/2026	04/12/2026	Stage
50	07/12/2026	11/12/2026	Stage
51	14/12/2026	18/12/2026	MFR
52	21/12/2026	25/12/2026	
53	28/12/2026	01/01/2027	
1	04/01/2027	08/01/2027	Stage
2	11/01/2027	15/01/2027	Stage
3	18/01/2027	22/01/2027	MFR
4	25/01/2027	29/01/2027	MFR
5	01/02/2027	05/02/2027	Stage
6	08/02/2027	12/02/2027	Stage
7	15/02/2027	19/02/2027	MFR
8	22/02/2027	26/02/2027	MFR
9	01/03/2027	05/03/2027	
10	08/03/2027	12/03/2027	Stage
11	15/03/2027	19/03/2027	Stage
12	22/03/2027	26/03/2027	MFR
13	29/03/2027	02/04/2027	MFR
14	05/04/2027	09/04/2027	Stage
15	12/04/2027	16/04/2027	MFR
16	19/04/2027	23/04/2027	MFR
17	26/04/2027	30/04/2027	
18	03/05/2027	07/05/2027	Stage
19	10/05/2027	14/05/2027	MFR
20	17/05/2027	21/05/2027	Stage
21	24/05/2027	28/05/2027	MFR
22	31/05/2027	04/06/2027	Stage
23	07/06/2027	11/06/2027	MFR
24	14/06/2027	18/06/2027	MFR
25	21/06/2027	25/06/2027	Stage
26	28/06/2027	02/07/2027	Stage

Planning Première AP 2026-2027

SE PREPARER AUX PERIODES DE STAGE « Bac Professionnel Aménagements Paysagers »

En classe de Seconde : **découvrir et prendre confiance**

Premier stage (septembre à décembre environ)

La recherche du premier stage est accompagnée par l'équipe éducative, en lien avec le jeune et sa famille. Des outils et méthodes sont transmis afin d'identifier une entreprise en adéquation avec le projet et les attentes de l'élève.

Deuxième stage (janvier à juin environ)

L'élève peut découvrir une nouvelle entreprise pour élargir ses compétences ou poursuivre dans la même structure lorsque les conditions d'apprentissage sont favorables.

Stage de découverte (2 semaines)

Un stage complémentaire est conseillé afin de diversifier les expériences (pépinière, atelier de motoculture, ou autre structure en lien avec le paysage).

En classe de Première : **approfondir et s'ouvrir**

Les périodes de stage permettent soit de diversifier les expériences professionnelles, soit de consolider les acquis dans une même entreprise, en cohérence avec le projet d'orientation du jeune.

Stage hors région (facultatif)

Une immersion professionnelle d'une à deux semaines hors région est proposée lorsque cela est possible. Elle favorise la découverte d'autres pratiques et méthodes de travail. Ce stage reste conditionné aux possibilités de mobilité et d'hébergement.

En classe de Terminale : **préparer l'avenir**

Un stage unique et long est privilégié afin de permettre une immersion complète en entreprise. Cette période soutient l'insertion professionnelle et sert de support aux évaluations certificatives, notamment l'épreuve terminale. Le choix de l'entreprise fait l'objet d'une attention particulière.

Le contrat d'apprentissage

Sous certaines conditions, un élève peut entrer en apprentissage dès la classe de seconde ou à différents moments du parcours. Cette souplesse permet au jeune d'évoluer à son rythme avant de s'engager durablement avec une entreprise adaptée à son projet.

Le processus de création des conventions de stage

Chaque période de stage repose sur un engagement formalisé de la structure d'accueil, au moyen d'une promesse de stage signée pour une période définie. Ce document précise notamment les coordonnées de l'entreprise. Les promesses de stage sont transmises après réception du dossier d'inscription complet et doivent être retournées dans les délais indiqués afin de permettre l'établissement des conventions de stage et le bon déroulement de l'alternance.